



ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes

Communauté de communes: « Entre Dore et Allier » **Plan mercredi**

Labellisation
Annexe du PEDT CCEDA



Début du projet: 01/09/2022
Fin du projet: 31/08/2025



Porteur du projet:

Communauté de communes « Entre Dore et Allier »

Représentée par Mme Elisabeth BRUSSAT (Présidente)

29 avenue de Verdun

63190 LEZOUX

Tel: 04.73.73.95.10

Email: contact@ccdoreallier.fr

Référente élue du projet:

- Nom: HUGUET Josy
- Fonction: Vice Présidente en charge de l'enfance et la jeunesse

Référent technique du projet:

- Nom: MEPLAIN JF
- Fonction: Responsable Enfance/jeunesse
- Tel: 06.77.76.96.62
- Email: enfancejeunesse@ccdoreallier.fr

	Territoire: "Entre Dore et Allier"							
2019	-3 ans	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 à 17 ans	18 - 19 ans	enfants de 0 à 19 ans	
LEZOUX	219	212	441	307	130	87	1396	35.10%
ORLEAT	73	60	148	103	45	25	454	11.42%
PESCHADOIRES	56	52	124	70	35	14	351	8.83%
JOZE	31	26	68	51	20	20	216	5.43%
CULHAT	37	45	77	44	15	12	230	5.78%
MOISSAT	39	46	95	62	22	13	277	6.96%
BORT	30	17	58	31	13	5	154	3.87%
VINZELLES	8	15	25	9			57	1.43%
CREVANT LAVEINE	34	36	77	38	18	7	210	5.28%
BULHON	21	15	24	23	18	6	107	2.69%
LEMPTY	18	14	30	17	9	7	95	2.39%
SEYCHALLES	25	20	68	36	7	5	161	4.04%
RAVEL	11	20	56	25	5	9	126	3.16%
ST JEAN D'HEURS	21	19	51	34	8	11	144	3.62%
Total	623	597	1342	850	345	221	3978	
	15.66%	15.01%	33.73%	21.37%	8.67%	5.56%		

Communes	Ecoles	Organisation temps scolaire 4 jours	Organisation temps scolaire 4.5 jours	Nb d'élèves	PEDT + PLAN MERCREDI	Déclaration Périsco SDJES
LEZOUX	PUBLIQUE	X		580	oui	OUI mat + soir
LEZOUX	PRIVEE	x		130		
ORLEAT	PUBLIQUE	X		250	oui	OUI mat + midi +soir
PESCHADOIRES	PUBLIQUE		X	203	oui	OUI mat + midi + soir
MOISSAT	PUBLIQUE	X		134	oui	OUI mat + soir
CULHAT	PUBLIQUE	X		123		non
JOZE	PUBLIQUE	X		110	oui	OUI mat + soir
CREVANT L'AVEINE RPI avec Vinzelles	PUBLIQUE	X		155		non
LEMPY	PUBLIQUE	X		40		non
SEYCHALLES	PUBLIQUE	X		105		non
RAVEL	PUBLIQUE	X		65		non
ST JEAN D'HEURS	PUBLIQUE	X		75		non
BORT L'ETANG RPI avec Neuville, Glaine, Sermentizon	PUBLIQUE	X		183 Bort: 64	oui	OUI mar + soir

Plan mercredi : orientations éducatives

Le mercredi par son inclusion au sein de la semaine scolaire apparaît comme un temps essentiel pour l'enfant. Il représente en effet 10% de l'année de l'enfant et 20% de l'ensemble du temps des semaines scolaires.

Pour l'enfant qui peut rester à la maison, ce temps du mercredi peut être décrit comme un temps de relâche qui lui permet de se reposer, de choisir librement ses occupations, de réaliser à son rythme ses leçons et devoirs et de découvrir de multiples activités notamment par l'intermédiaire des associations de proximité.

Par contre pour l'enfant dont les parents travaillent, la place du mercredi prend toute son importance dans le respect de ses rythmes de vie, dans ses envies et la gestion de sa fatigue.

Il est donc important pour la communauté de communes « Entre Dore et Allier » de proposer, lors de ses accueils des mercredis, des centres de loisirs recherchant notamment :

- **Une complémentarité avec le temps scolaire et le temps extrascolaire de l'enfant pour enrichir ses apprentissages.**
 - Les objectifs des projets pédagogiques des accueils des mercredis seront en adéquation avec ceux du projet éducatif territorial.
 - Une cohérence sera recherchée avec les apprentissages du projet d'école et le socle commun des connaissances, de compétences et de culture.
 - Les acteurs éducatifs seront sollicités pour une collaboration et une mise en réseau: projets collaboratifs, interactions ponctuelles, concertation régulière.
 - Les équipes d'animation seront intégrées aux COPIL.
 - Les locaux et matériel éducatif seront mutualisés.
 - L'équipe d'animation sera constituée de façon à être stable et permanente sur les temps des mercredis et extrascolaires.

➤ **Une offre d'activités éducatives de qualité respectant l'intérêt de l'enfant: une organisation pédagogique adaptée!**

- Les activités de loisirs et de découverte reposeront sur une approche ludique, récréative et créatrice : **l'enfant doit prendre du plaisir.**
- Les activités et les autres temps de la journée de l'enfant seront en harmonie avec le rythme de l'enfant : accueil, départ, repas, goûter, temps libres, échanges, repos...
- Les activités seront adaptées aux besoins, aux attentes et aux aspirations des enfants : libre choix possible, espaces de liberté.
- Les activités seront organisées le plus souvent en cycle comprenant une progressivité pédagogique avec une réalisation finale.
- L'équipe pédagogique sera encore plus vigilante pour l'accueil des enfants de – 6 ans en veillant à assurer leur sécurité affective et physique: Activités adaptées à leur Age, temps de repos, temps libres ...

➤ **L'accueil du mercredi doit permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap dans la continuité de l'école inclusive**

- Un centre de loisirs spécifique minimum sera répertorié auprès des familles pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap sur le territoire: accessibilité, aménagement des locaux et activités adaptées
- L'équipe pédagogique sera sensibilisée à l'accueil des enfants en situation de handicap.
- L'équipe pédagogique sera dotée d'un animateur spécialisé et formé.
- Assurer la continuité d'accueil sur la semaine scolaire des enfants en situation de handicap en développant le partenariat avec les acteurs du territoire : ADAPEI
- Mise en place d'un protocole d'accueil avec la collaboration des parents
- Les enfants atteints de trouble de la santé bénéficieront aussi d'un accompagnement individualisé sous forme d'un protocole individuel médical associant les parents et le médecin (généraliste ou spécialiste).

➤ **Une mise en valeur de la richesse du territoire**

- Découverte du patrimoine historique et culturel, de l'environnement naturel grâce à des sorties
- Développer le partenariat avec les institutions de proximité, les associations sportives et culturelles du territoire
- Impliquer les parents dans les projets

Dialoguer
quotidiennement
avec les parents

Sécurité affective
Réconforter – Rassurer – Mise
en confiance – environnement
sécurisant – garder les liens,
objets affectifs – Adapter sa
communication

Développer ses compétences,
son estime de soi, son
autonomie- Apprendre à vivre
avec la différence - Développer
sa créativité, son imaginaire

Respecter son
rythme
Sieste juste apes
repas
Temps repos
personnalisé

Activités adaptées respectant
les capacités physiques de
l'enfant: motricité- jeux-
activités sensorielles

Notion de repères
Proposer des
règles –Rituels -
Politesse - Hygiène

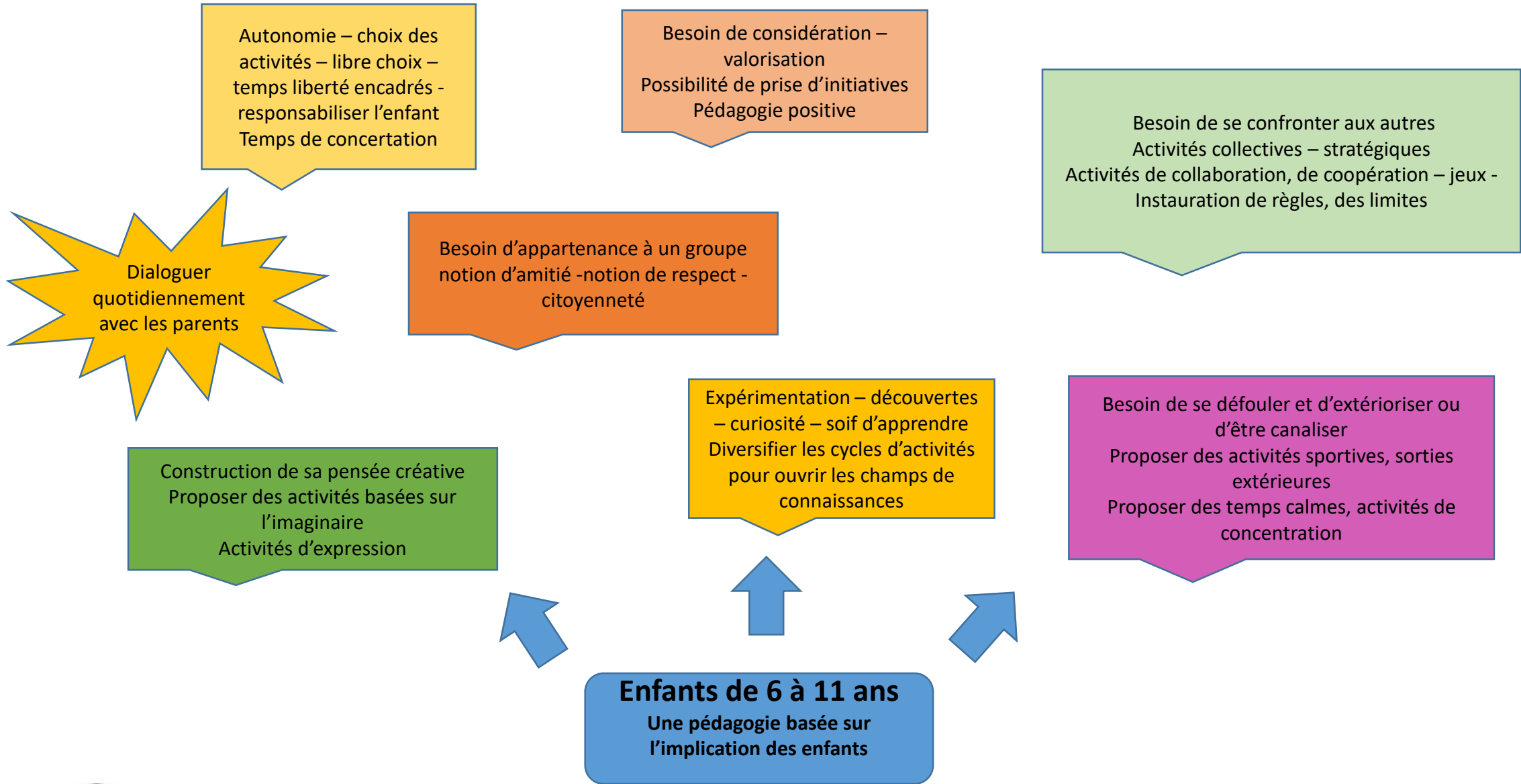
Jouer – créer – imaginer –
découvrir – se découvrir –
expérimenter – faire seul -
explorer

Etablir une
passerelle avec
l'école, les autres
structures d'accueil

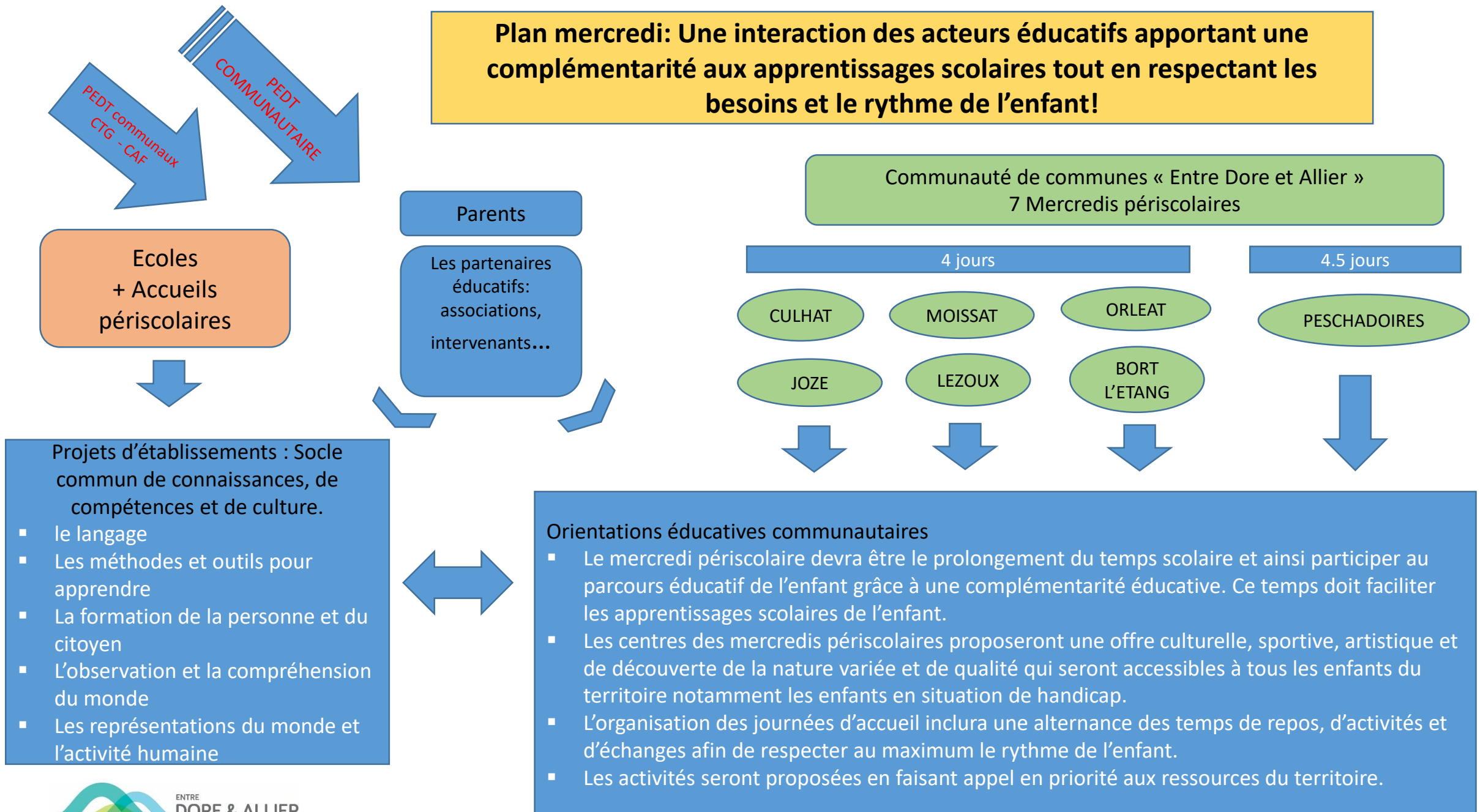
Appliquer la
bienveillance,
la
disponibilité,
l'écoute,
l'attention

Enfant de 3 à 5 ans
Une pédagogie individualisée
Penser l'activité pour faire
grandir!
Quelle finalité pour l'enfant?

Lieu dédié
espaces adapté,
outils adaptés
confort
aménagement



Plan mercredi: Une interaction des acteurs éducatifs apportant une complémentarité aux apprentissages scolaires tout en respectant les besoins et le rythme de l'enfant!



Journée type d'un accueil en centre de loisirs des mercredis périscolaires (semaine 4 jours)

7h15 - 9h00	9h00 - 12h00	12h00 - 12h30	12h15 - 13h15	13h30 - 14h00	14h00 - 17h00	17h00 - 18h30
Accueil échelonné des enfants avec ateliers libres	Activités	<ul style="list-style-type: none"> Départ enfants du matin Accueil enfants après midi avec repas 	Repas	<ul style="list-style-type: none"> Accueil enfants de l'après midi Départ enfants matin avec repas Sieste pour les enfants de -6 ans qui en ont besoin Temps calmes pour les autres 	Activités Goûter: 16h00	Départ échelonné des enfants avec ateliers libres

Rappel: Encadrement centre de loisirs mercredi périscolaire

Encadrement avec PEDT: respect des qualifications des animateurs et code de l'action sociale et des familles
 + 5 h de fonctionnement = 1 animateur pour 10 enfants de -6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de +6 ans
 - 5 h de fonctionnement = 1 animateur pour 14 enfants de -6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de +6 ans

Encadrement sans PEDT:

+ 5 h de fonctionnement = 1 animateur pour 8 enfants de -6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de +6 ans
 - 5 h de fonctionnement = 1 animateur pour 10 enfants de -6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de +6 ans

Journée type d'un accueil en centre de loisirs des mercredis périscolaires (semaine 4.5 jours)

7h15 - 9h00	9h00 - 12h00	12h15 - 13h15	13h15 - 14h00	14h00 - 17h00	17h00 - 18h30
Accueil périscolaire	Enseignement	Début du centre de loisirs Repas	Accueil enfants de l'après midi Sieste pour les petits	Activités Goûter: 16h00	Départ échelonné des enfants avec ateliers

Plusieurs possibilités pour les parents qui travaillent:

- Continuité d'accueil du temps post scolaire sur le mercredi
- Accueil à la demi-journée: après midi avec ou sans repas
- Temps de départ du soir échelonné

Tarifs familles CCEDA

QF	-550	551 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 à 1300	1301 à 1500	+ de 1500
Journée avec repas	6.30	8.40	11.20	14.00	15.40	16.95	18.65
½ journée sans repas	3.15	4.2	5.6	7	7.7	8.48	9.32
Repas	1.8	2.4	3.2	4	4.4	4.84	5.32
Forfait 5 jours 4 journées +1 repas	27	36	48	60	66	72.64	79.92
	-25%	-25%	-20%		+10%	+10%	+10%

Tarifs CCEDA
2022- 2023

Tarifs familles extérieures à CCEDA : Familles qui travaillent sur CCEDA +15%

QF	-550	551 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 à 1300	1301 à 1500	+ de 1500
Journée avec repas	7.24	9.66	12.88	16.10	17.71	19.49	21.44
½ journée sans repas	3.62	4.83	6.44	8.05	8.85	9.74	10.72
Repas	2.07	2.76	3.68	4.6	5.06	5.56	6.11
Forfait 5 jours 4 journées +1 repas	31.03	41.40	55.20	69	75.9	83.52	91.87

Tarifs familles extérieures à CCEDA +30%

QF	-550	551 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 à 1300	1301 à 1500	+ de 1500
Journée avec repas	8.19	10.92	14.56	18.20	20.02	22.03	24.24
½ journée sans repas	4.09	5.46	7.28	9.10	10.01	11.01	12.12
Repas	2.34	3.12	4.16	5.2	5.72	6.29	6.91
Forfait 5 jours 4 journées +1 repas	35.10	46.80	62.40	78	85.80	94.41	103.87

Seront communs au PEDT et plan mercredi:

- Le comité pilotage
- La communication
- L'évaluation

